



TESTS D'ENTREE SECTION SPORTIVE SCOLAIRE option "SKI ALPIN"

Nous vous informons que les tests physiques pour intégrer la Section Sportive Scolaire option « SKI ALPIN » du collège de Saint-Bonnet-en-Champsaur se dérouleront, pour tous les niveaux, le :

MERCREDI 7 avril 2021

Gymnase de Saint-Bonnet dès 12H45.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE PREALABLE PAR INTERNET SUR LE SITE DU COLLEGE

Du 16 mars au 02 avril 2021

<https://www.clg-stbonnet.ac-aix-marseille.fr>

Votre enfant devra se présenter le 7 avril en tenue de sport et se munir d'une bouteille d'eau.

Compte tenu des mesures sanitaires, le port du masque sera obligatoire y compris pour les accompagnants dont le nombre est limité à une seule personne.

Il sera évalué sur les 6 tests suivants :

- Vitesse Maximale Aérobie (VMA) : test navette Léger-Cazorla
- 400 mètres lactique
- 50 mètres vitesse
- Tapping 20/10/20 – endurance de force
- Détente verticale
- Souplesse

Les résultats en ski seront également pris en compte au travers des avis des clubs.

Pour intégrer la section sportive scolaire, votre enfant devra également avoir un niveau de compétences scolaires suffisant afin de pouvoir assumer, en particulier durant la saison hivernale, le double emploi du temps parfois chargé que constituent le travail scolaire et la pratique du ski simultanément.

Vous recevrez à l'issue des tests un message électronique vous précisant l'admission ou non de votre enfant dans la Section Sportive Scolaire option « SKI ALPIN » du collège de Saint-Bonnet.

Important

Si le collège de St Bonnet en Champsaur n'est pas celui de secteur de votre enfant, vous devrez IMPERATIVEMENT déposer une demande de dérogation auprès de la Direction Académique, rapprochez-vous pour cela de l'école.

L'admission en section implique que votre enfant soit licencié au sein d'un des clubs partenaires.

Veuillez recevoir nos salutations sportives.

Lionel MAURIN
Principal



Mme HIC
Professeur EPS en charge de l'option « ski alpin »